

Compte rendu de Conseil d'école 3

Secrétaires : Mmes René et Geoffroy.

Date : Lundi 26 juin 2022, 18h.

<u>Présents</u> :	Mme Pilet, Mme Lafoix, Mme Le Roux, Mme Berric, Mme Leboeuf, Mme Bousseau, Mme René, Mme Boisseau, M Magret, Mme Gastaud-Duneau, M Tison, enseignant.es. M. Laborderie, Maire. Mme Baudouin, élue chargée des affaires scolaires. Agathe Bertier, Julie Larippe-Artero, Marion Geoffroy, Christopher Paquette, Blandine Prima, Marion Dalin, Elodie Leclair, Alexandra Bestel, Louise Brandeau, parents élus.
<u>Excusés</u> :	Mme Avoine, enseignante. Mme Garric, enseignante. Mme Straubhaar, Mme Porchet, Mme Moueix, M Lafoix, parents élus. Mme Lelong, psychologue scolaire. Mme Barzotti, Inspectrice de l'éducation nationale. M. Baudoin, DDEN

Ordre du jour :

- 1 - Bilan des actions et projets de l'année scolaire
- 2 - Préparation de la rentrée 2023 – 2024 : effectifs, répartitions, personnels, organisation des APS, élections des représentants des parents d'élèves
- 3 – Autres demandes et bilan des travaux et investissements
- 4 – Comptes coopérative scolaire
- 5 - Questions diverses

1-Bilans des actions et projets de l'année scolaire

Classes	Projets
TPS/PS	Prix des incorruptibles en partenariat avec la médiathèque Lectures inter-classes Semaine du goût Semaine de la maternelle Projet Noël Grande lessive : exposition des travaux le 26 mars Spectacle au CAC Usep : 2 jours d'activités sportives Défis maths Plantations et semis en partenariat avec la municipalité Matinées sportives Je dessine Magné Sortie de fin d'année au parc ornithologique de Saint Hilaire la Palud
MS	Prix des incorruptibles en partenariat avec la médiathèque Lectures inter-classes Semaine du goût Projet Noël Défis maths Usep : 2 journées d'activités sportives

	<p>Spectacle au CAC Grande lessive : exposition des travaux le 26 mars Plantations et semis en partenariat avec la municipalité Matinées sportives Je dessine Magné Sortie de fin d'année au parc ornithologique de Saint Hilaire la Pallud</p>
GS/CP	<p>Prix des incorruptibles en partenariat avec la médiathèque Lectures inter-classes Cycle Piscine Usep : 2 journées d'activités sportives Semaine du goût Semaine de la maternelle Spectacle au CAC Projet Noël Grande lessive : exposition des travaux le 26 mars Projet autour du monde : Kibur, liaison GS-CP Défis maths Plantations et semis en partenariat avec la municipalité Matinées sportives Je dessine Magné Sortie de fin d'année à l'aquarium de La Rochelle</p>
CP	<p>Prix des incorruptibles en partenariat avec la médiathèque Lectures inter-classes Cycle Piscine Semaine du goût Projet Noël Spectacle au CAC Grande lessive : exposition des travaux le 26 mars Projet autour du monde : Kibur, liaison GS-CP Défis maths Plantations et semis en partenariat avec la municipalité Printemps de la poésie avec la médiathèque Intervention d'un professeur de musique du conservatoire Matinées sportives Je dessine Magné Sortie de fin d'année à l'aquarium de La Rochelle</p>
CE1	<p>Prix des incorruptibles en partenariat avec la médiathèque Lectures inter-classes Grande lessive : exposition des travaux le 26 mars Interventions sur des musiques de la route de la soie Défis maths Semaine du goût Spectacle au CAC Cycle Piscine Cycle Basket Matinées sportives Je dessine Magné Sortie de fin d'année au Puy du Fou</p>
CE2/CM1 A	<p>Prix des incorruptibles en partenariat avec la médiathèque Lectures inter-classes Grande lessive : exposition des travaux le 26 mars Défis maths Cycle Rugby</p>

	Matinées sportives Printemps de la poésie avec la médiathèque Sortie de fin d'année au Puy du Fou CE2 : Patinoire Je dessine Magné
CE2/CM1 B	Prix des incorruptibles en partenariat avec la médiathèque Lectures inter-classes Cycle Rugby Co-intervention avec un parent d'élève sur la culture arménienne Grande lessive : exposition des travaux le 26 mars Défis maths Matinées sportives Sortie de fin d'année au Puy du Fou CE2 : Patinoire Je dessine Magné
CM2	Prix des incorruptibles en partenariat avec la médiathèque Lectures inter-classes Cycle Kayak Cycle vélo Usep Grande lessive : exposition des travaux le 26 mars Défis maths Intervention de Tanlib pour sensibilisation aux transports en bus 3 interventions de la professeure d'allemand du collège de secteur Visite du collège Visite de l'usine Thébault dans le cadre de la semaine de l'industrie Danse, en lien avec la section hip hop du collège de secteur Projet d'écriture en lien avec l'aménagement des espaces situés derrière la salle omnisports en partenariat avec la municipalité Matinées sportives Je dessine Magné Sortie au musée du donjon à Niort Sortie de fin d'année au Puy du Fou
ULIS	Projet spécifique en partenariat avec le restaurant scolaire Intervention route de la soie Accompagnement individuel dans les collèges pour visites avec enseignante

2-Effectifs et perspectives pour 2023/2024

Les effectifs par niveau seront :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
10	26	24	23	31	23	19	32	188
				Dont 4 ULIS	Dont 2 ULIS	Dont 2 ULIS	Dont 4 ULIS	Dispositif ULIS à 12

Les répartitions des niveaux de classes ne sont pas à ce jour établies définitivement.

L'école conserve ses 8 classes à la rentrée prochaine.

Le temps de décharge de direction reste à 50%. Les jours de décharge de la directrice ne sont pas fixes.

La mairie a été sollicitée pour le maintien de la présence d'une troisième ATSEM.

Mr le Maire précise que la demande a été acceptée.

Les inscriptions des futurs élèves de PS se sont déroulées sur le mois de mai et le début du mois de juin. Des RDV avec l'enseignante ont lieu dans un second temps pour une immersion des élèves sur cette fin juin.

- Est-il prévu des immersions (matinée ou journée) pour les enfants de la crèche ou des assistantes maternelles de Magné pour les enfants qui intègrent l'école à partir de septembre 2023?

Cela n'est pas prévu, les parents sont accueillis avec leur enfant sur un temps de classe. Ils peuvent ainsi participer à un atelier et échanger avec l'enseignante des PS.

Mme Baudouin précise qu'aucun enfant inscrit à la crèche ne fait son entrée à l'école.

Enseignants, ATSEM et AESH :

Mmes Anaïs René et Annabelle Boisseau quittent l'école.

Monsieur Laurent Magret est nommé sur l'un de ces postes. Un second enseignant sera nommé dans les derniers jours d'école.

Les autres enseignants restent à l'école.

Mme Irène Mendes, AESH, part en retraite. Nous ne savons pas à ce jour si Mmes Le Picart et Sicot restent à l'école. D'autres arrivées sont prévues pour répondre aux besoins des élèves en situation de handicap.

Les postes des ATSEM ne sont pas arrêtés à ce jour.

Élections des représentants des parents d'élèves :

Comme les années passées, nous appelons au bénévolat deux parents et un enseignant pour veiller à la bonne préparation des élections des représentants des parents d'élèves en octobre 2023.

Volontaires : Mme Gastaud-Duneau, Mme Larippe-Artero, et Mme Prima.

Nous sommes en attente de la parution d'un décret pour permettre le vote dématérialisé. Si cela n'est pas mis en place pour octobre, le vote se déroulera uniquement par correspondance.

La date du vote sera transmise aux parents d'élèves dès qu'elle sera disponible.

3-Travaux et équipements réalisés et à venir

Demandes d'équipement pour 2023 formulées le 30 janvier :

-Augmentation du budget élève de 38 à 45€ : la mairie y a répondu favorablement.

-Équipement VPI, tableau et ordinateur portable pour la classe de GS/CP : refus de la municipalité.

-Meuble à tiroirs, meuble bibliothèque, rideaux occultants pour la classe 7 côté élémentaire, écran pour projeter en salle des maîtres et la même dotation en nombre de tables et chaises que les années passées : demandes acceptées par la municipalité.

Mme Baudouin précise que pour pallier l'absence de rideaux occultants, des autocollants « miroirs » à coller sur les fenêtres pourraient être envisagés.

Autres travaux :

-Qu'en est-il de l'étude de rénovation lancée sur le groupe scolaire ?

Une étude sur l'amélioration de l'isolation thermique de l'école a été faite. La mairie attend les résultats de cette étude. Les travaux ne se feront pas tout de suite.

Cela est avant tout une rénovation énergétique, ainsi qu'une rénovation au niveau du chauffage (actuellement au fioul). Cela passe au préalable par des demandes et des études afin de bénéficier du fond vert. Cela ne sera pas fait cette année, probablement pas l'année prochaine non plus, selon Mr le Maire.

En ce qui concerne la production des panneaux solaires, l'électricité est revendue. Rien ne revient à la commune, la toiture est mise à disposition.

Dans l'été :

Comme les années passées, une liste de petits travaux sera rédigée ces prochains jours et remise à la municipalité pour les vacances d'été.

4-Comptes de la coopérative scolaire 22/23**Recettes : 10290,92€**

Subvention mairie « projet d'école » : 5430€
Subvention APE pour Noël : 500€
Subvention APE pour sorties de fin d'année scolaire : 3087€
Vente des photos : 1186,50€
Participation des familles aux repas au collège : 63€
Remboursement goûter USEP : 24,42€

Dépenses : 15408,57

Transports : 7478€
Sorties, goûter USEP, Repas au collège, Achat de petit matériel pour bricolages en classe : 7930,57 €

Solde négatif : -5117,65€**En caisse au 25/06/23 : 8537,82€**

Remarque : le coût des transports est très important. L'école ne peut pas bénéficier des transports gratuits de la CAN du fait de la non garantie des places assises dans le bus et de la sortie de la zone limitée à 50km/h entre Magné et Niort.

De ce fait, des choix seront à faire l'année scolaire prochaine sur les sorties.

5-Questions diverses**Évaluation d'école :**

Les documents ont été envoyés aux évaluateurs externes.
Ces derniers ont reporté leur visite à la rentrée.
Un exemplaire sera envoyé aux représentants des parents d'élèves, ainsi qu'à Mme Baudouin.

Questions Maternelle:

- Nous aimerions être informés des nouveautés d'effectifs dans les classes comme l'arrivée ou le départ d'un élève. Via EDUCARTABLE par exemple.

L'équipe enseignante fait confiance aux élèves pour transmettre ce type d'information à la maison.

- Au même titre qu'un instituteur absent (remplacé ou non) va nous être signalé, nous aimerions savoir quand un ATSEM va être remplacé, à long terme surtout. En effet, en MS, depuis le début de l'année, il semblerait qu'au moins trois personnes différentes aient remplacé Virginie. Et certains parents ne sont pas au fait de l'absence de Virginie jusqu'à la fin de l'année et de la personne qui la remplace actuellement.

La municipalité s'engage, à l'avenir, à prévenir l'équipe enseignante de l'absence d'un agent pour transmission de l'information aux parents par educartable.

-Un temps convivial a été organisé par les classes de CP et GS un soir. De notre côté, plusieurs retours très positifs, des parents et des enfants présents (qui étaient très nombreux et très fiers de leurs réalisations).

Avez-vous également eu ce type de retour ?

La soirée s'est bien déroulée, les familles présentes ont semblé satisfaites. Les enfants étaient ravis de participer à ce projet.

L'idée était d'échanger de façon moins formelle dans le cadre de l'école. Les GS et les CP ont aussi pu échanger entre eux, créer du lien.

Questions Primaire :

-Est-ce envisageable de prévoir des exposés, travailler en binôme ou en groupe pour s'habituer à prendre la parole en public ?

Conformément aux programmes de l'éducation nationale, le langage oral est travaillé chaque année : les modalités de mise en œuvre relèvent de la liberté pédagogique de chacun.

- Une cellule de harcèlement a été ouverte il y a quelques semaines dans une classe de l'école à la suite d'incidents entre élèves. Quelles actions ont été mises en œuvre et quelle communication a été réalisée ? Est-il possible de réitérer certaines actions à titre préventif ?

Des actions individuelles et de groupes en accord avec le protocole pHARe ont été mises en œuvre. Les familles des classes concernées ont été informées et des actions préventives continueront à être mises en place, comme elles peuvent l'être chaque année.

Lors de l'ouverture du protocole, une information est faite à l'inspection et les familles sont toutes reçues de façon individuelle, afin de comprendre la situation et la place de chacun. A l'issue de cela, l'équipe enseignante définit un plan d'actions. Ce protocole n'a pas pour objectif de sanctionner, mais de réparer grâce à la prise de conscience de chacun et au travail autour de l'empathie.

Ce n'est pas parce que la cellule est déclenchée que cela signifie qu'il y a forcément une situation de harcèlement.

Questions générales à l'école :

-Formations piscine Kayak vélo : plusieurs parents sont formés, mais désormais les agréments ont une durée limitée. Serez-vous prévenus si un agrément arrive à expiration, pour informer le parent qu'il doit se former à nouveau ? La date est-elle la même pour toutes les formations ? Pourrions-nous avoir un retour sur les inscriptions aux formations (le nombre de parents mobilisés pour chaque activité, et les besoins), et les prochaines dates si vous les avez ?

Les parents seront prévenus lorsque la validité de l'agrément arrivera à sa fin. Des reconductions ont d'ailleurs été demandées cette année. La durée de validité est la même pour toutes les formations.

Mme Lafoix a communiqué, à la suite de la demande déjà formulée, le nombre de parents agréés lors des dernières informations au sujet des formations. Les dates des formations sont communiquées dès qu'elles sont connues.

- Le pédibus existe-t-il toujours? Si oui, serait-il possible de savoir où trouver les informations sur les lignes, les inscriptions etc ?

La municipalité n'a pas d'informations supplémentaires à nous apporter, car cela n'est pas officiellement organisé par eux.

Les parents élus vont préparer une note informative (volontaires ?), que l'équipe enseignante transmettra via Educartable.

-Educartable : Chaque classe a une utilisation différente de l'application, en effet elle détient beaucoup de moyens de communication différents, est-il possible d'en avoir un bilan du corps enseignant ? Est-il prévu d'utiliser les fonctionnalités vie scolaire pour partager les leçons ou des photos ? Certaines classes le font déjà.

Chaque enseignant garde une liberté pédagogique quant à l'utilisation de cet outil.

Toutes les classes l'utilisent comme outil de liaison. Concernant les devoirs, il est important que l'agenda soit utilisé pour la responsabilisation de l'enfant et l'apprentissage de l'outil et des repères temporels.

La tenue d'un cahier de vie prend beaucoup de temps et n'existait pas dans toutes les classes lorsque le cahier de liaison était en place. Le partage des leçons prend également beaucoup de temps à chaque enseignant.

- Le mercredi, il nous est possible de laisser notre enfant à la cantine et venir le chercher avant le départ au centre de Coulon. Or en cherchant les horaires, il s'avère qu'ils ne sont marqués ni sur le site de la mairie ni sur le règlement. Serait-il possible de rajouter cet élément pour l'an prochain ?

La municipalité modifiera la plaquette du site de la mairie.

De plus, l'école l'ajoutera au règlement intérieur, ainsi que sur les plaquettes d'inscription.

La séance est levée à 19h44.